



Catalogue formation 2009

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

- **PUBLIC CONCERNÉ:** tous les salariés des entreprises publiques ou privées, les membres des CHSCT.
- **OBJECTIF GÉNÉRAL:** à l'issue de la formation, le participant doit pouvoir être conduit à adopter une attitude de préventeur dans son entreprise et également être capable d'exécuter correctement les gestes de secours destinés à :
 - Protéger la victime et les témoins.
 - Alerter les secours d'urgence adaptés.
 - Empêcher l'aggravation de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours spécialisés.
- **PRÉ-REQUIS:** aucun.
- **DURÉE:** 12 heures de face à face pédagogique (+ 2 heures si risques spécifiques à l'entreprise).
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS:** groupe de 4 à 10 personnes. Si la formation s'adresse à plus de 10 personnes (maximum 14), la durée de la formation est majorée d'une heure par personne supplémentaire.
- **PROGRAMME DE LA FORMATION :**
 - Rôle du SST dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise (sensibilisation à la prévention des risques professionnels)
 - Protéger
 - De protéger à prévenir
 - Examiner
 - Faire alerter
 - De faire alerter à informer
 - Secourir
 - La victime saigne abondamment.
 - La victime s'étouffe.
 - La victime répond, se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux.
 - La victime répond, elle se plaint de brûlures.
 - La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements.
 - La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
 - La victime ne répond pas, elle respire.
 - La victime ne répond pas, elle ne respire pas.
 - Risques spécifiques à l'entreprise : module optionnel de 2 heures minimum à la demande du médecin du travail.
 - **ÉVALUATION :** évaluation continue tout au long de la formation et délivrance d'un Certificat de Sauveteur Secouriste du travail (SST).
 - **RECYCLAGE :** Premier recyclage de quatre à six heures à prévoir un an après la formation initiale puis recyclages suivants tous les 24 mois date à date.

REF :SECA-FIPE 09 SST

RECYCLAGE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

- **PUBLIC CONCERNÉ:** tous les salariés des entreprises publiques ou privées, les membres des CHSCT

Le Sauveteur Secouriste du Travail doit être recyclé dans les 12 mois qui suivent sa formation initiale. Les recyclages suivants se font tous les 24 mois (le millésime du timbre de recyclage sert de référence).

- **OBJECTIF GÉNÉRAL:** maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

A l'issue de la formation, le participant doit être capable d'exécuter correctement les gestes de secours destinés à :

- Protéger la victime et les témoins.
- Alerter les secours d'urgence adaptés.
- Empêcher l'aggravation de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

- **PRÉ-REQUIS:** être détenteur du certificat SST à jour
- **DURÉE:** 4 à 6 heures de face à face pédagogique obligatoires, tous les 24 mois après le premier recyclage.
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS:** groupe de 4 à 10 personnes.
- **PROGRAMME DE LA FORMATION :**

- Révision des gestes de secours

- Évaluation à partir d'accidents du travail simulés permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST.

- **ÉVALUATION :** évaluation continue tout au long de la formation et délivrance d'un timbre de recyclage SST.

EQUIPIER PREMIERE INTERVENTION **(EPI)**

- **PUBLIC CONCERNÉ:** Les équipiers de première intervention tels qu'ils sont définis par la règle R6 de l'APSAD.
- **OBJECTIF GÉNÉRAL :** Connaître les bases de l'incendie. Eteindre différents types de feux avec les moyens d'extinction appropriés. Avoir un comportement adapté face à un départ de feu.

- **PRE-REQUIS :** Aucun.
- **DUREE :** 3 heures
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS :** 12 participants maximum
- **PROGRAMME DE LA FORMATION**

Exposés, démonstrations commentées, mises en application pratiques.

Documentation remise aux stagiaires.

Le triangle du feu, les procédés d'extinction.

Les classes de feu.

Les agents extincteurs.

Les extincteurs.

Evolution de la chaleur en milieu confiné.

Exercices d'extinctions avec mise en oeuvre

d'extincteurs et de RIA.

- **ÉVALUATION :** évaluation continue tout au long de la formation et délivrance d'une attestation de stage.

REF :SECA-FIPE 09 EPI

EQUIPIER SECONDE INTERVENTION **(ESI)**

- **PUBLIC CONCERNÉ:** Les équipiers de première intervention tels qu'ils sont définis par la règle R6 de l'APSAD.
- **OBJECTIF GÉNÉRAL :** A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'identifier les moyens d'extinction appropriés aux différents feux et d'éteindre ceux-ci avec un comportement adapté face à un incendie.
- **PRE-REQUIS :** Formation d'équipier de première intervention. Connaissances de base sur l'incendie et les moyens d'extinction.

- **DUREE :** 4 heures
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS :** 6 participants maximum

- **PROGRAMME DE LA FORMATION**

Les stagiaires occupant déjà la fonction d'équipier de première intervention, seuls des rappels succincts et une présentation des matériels suivants seront réalisés :

Les 3 types d'extincteurs.

Les moyens hydrauliques.

Evolution de la chaleur en milieu confiné.

Exercices d'extinctions avec extincteurs et RIA.

Etablissements de moyens hydrauliques.

Mises en situation en équipe dans un environnement sans fumée avec extinction et /ou évacuation de victime.

- **ÉVALUATION :** évaluation continue tout au long de la formation et délivrance d'une attestation de stage.

REF :SECA-FIPE 09 ESI

FORMATION EVACUTION

- **PUBLIC CONCERNÉ:** Tout personnel décideur, guide file et serre file.
- **OBJECTIF GÉNÉRAL :** A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de connaître les consignes à appliquer lors d'une évacuation et préparer le processus d'évacuation dans l'établissement .S'impliquer dans sa fonction.
- **PRE-REQUIS :** Aucun.
- **DUREE :** 4 heures
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS :** 12 participants maximum

- **PROGRAMME DE LA FORMATION**

Exposés, Utilisation des consignes et des plans d'évacuation de l'entreprise.

Documentation remise aux stagiaires.

Les généralités de l'évacuation (analyse des risques, chronologie, but et durée).

La procédure d'évacuation (L'organisation de l'évacuation, le processus d'évacuation, les consignes).

Les itinéraires d'évacuation (dégagements et points de rassemblement).

L'équipe d'évacuation (réglementation, comportement, rôle et missions).

- **ÉVALUATION :** évaluation continue tout au long de la formation et délivrance d'une attestation de stage.